

Paris, le 13 mai 2014

Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 3 juin 2014

La Société annonce avoir mis à disposition du public les documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 3 juin 2014, conformément aux dispositions de l'article R.225-73-1 du Code de Commerce.

Les documents préparatoires à l'Assemblée Générale peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse http://www.fonciere7investissement.fr dans la rubrique "communiqués et informations réglementées".